

NOUVEAU

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

L'Espace Public Numérique (EPN) c'est :

- Un espace équipé d'ordinateurs, d'imprimantes, d'accès internet, ...
- Un animateur présent pendant les heures d'ouverture pour répondre à vos questions
- Une aide dans vos démarches administratives
- Des animations, des conférences, des ateliers thématiques
- Un accompagnement à la fois pédagogique, technologique et humain
- Un lieu de rencontre

HORAIRE :

➡ **AU PAVILLON COMMUNAUTAIRE LE "TRAIT D'UNION" :**
Le lundi et le mercredi : **8h30 - 11h30**

➡ **À LA MAISON DE LA RURALITÉ :**
Le mercredi, jeudi et vendredi : **9h30 - 12h et 13h - 16h**

➡ **À LA BIBLIOTHÈQUE :**
Le samedi : **8h30 - 12h30**



A VENIR :
ANIMATIONS,
CONFÉRENCES,
ATELIERS, ...

**RESTEZ
ATTENTIFS !**

Accès libre et ouvert à tous les habitants de l'entité de Froidchapelle

PLUS D'INFORMATIONS :
LOUISE MIRGAUX : 0474/40.05.88
www.froidchapelle.be

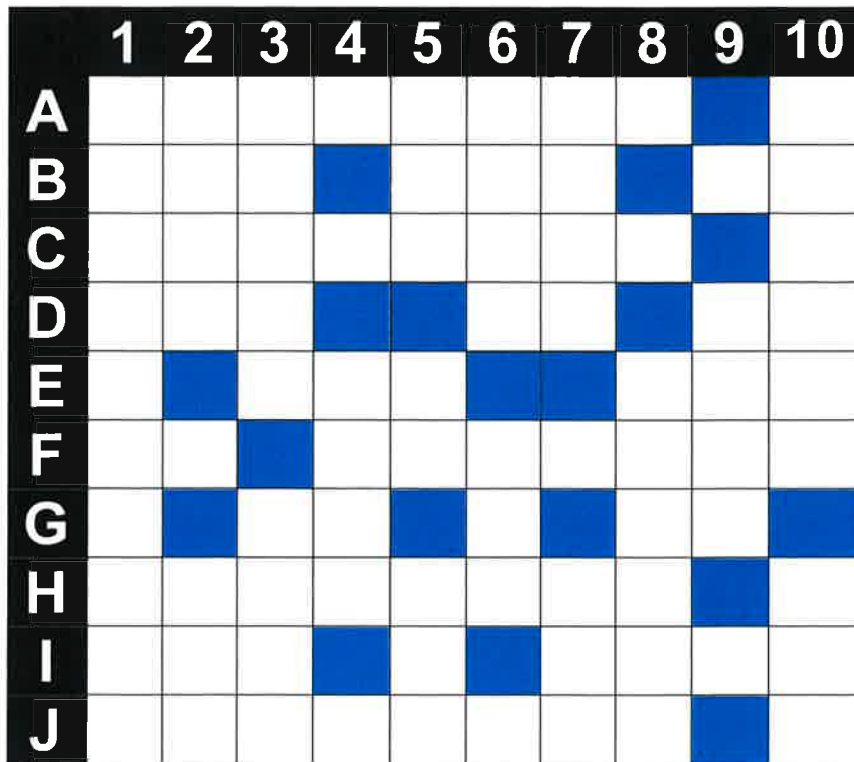


EPN DE FROIDCHAPELLE



MOTS CROISES FROIDCHAPELLOIS

(Proposés par alainjauquet@hotmail.com)



- A Rue de Vergnies, ... au Bois
- B Risqua - Poisson d'étang - Valeur refuge
- C Bonaparte
- D ...-top - Dedans - Militaire américain
- E Reçue - Nord/nord/ouest
- F Rue, ... de Lumière - Rue de Froidchapelle
- G Possessif - Aperçu
- H Rue de Vergnies
- I Noua - Dit en décrochant
- J Rue de Fourbechies

- 1 Rue de Boussu ou village du Namurois
- 2 Tentai - Certains n'en manque pas
- 3 Recouvre la table - C'est délicieux
- 4 Erodas
- 5 Parfume les scampis - Encore - Opposé à l'ouest
- 6 Concept - Maitrise
- 7 Enseigne lumineuse - Graffiti
- 8 Egalisé
- 9 Voisin de l'antilope
- 10 Un des villages - Chance

Solution

L		E	G	A	T	I	M	R	E	J
O	L	A		S		A	I	L	I	
B		E	T	E	S	I	A	L	A	H
	U	V		R		A	M		E	G
N	O	I	T	A	S		D	N	F	
O	N	N			E	U	E		E	
I	G		N	E			P	I	T	D
P		N	O	E	L	O	P	A	N	C
R	O		E	I		A	S	O	B	
E		E	N	A	T	N	O	F	A	
10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	

PARC RESIDENTIEL « LE BOSQUET » POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Les cartes pour l'accès aux bornes pour les déchets ménagers résiduels (P.A.V.) installées à l'entrée du parc sont à disposition des résidents au pavillon « Le trait d'Union » tous les jours de 9 h 30 à 11 h 30.



Composter à domicile, c'est facile !

Profitez de matériel à composter à prix coûtant.

Pour la quinzième année consécutive, IPALLE organise son « opération compost » et vous permet d'acheter du matériel à composter à prix coûtant !

Composter à domicile, c'est facile !

Le compostage à domicile vous permet de vous débarrasser rapidement de vos déchets organiques de cuisine (épluchures, coquilles d'œufs, essuies tout...) mais également de vos déchets verts de jardin (tailles, feuilles mortes, tontes en petites quantités...). Le compost ensuite récolté nourrira votre sol et vos plantations diverses (fleurs, arbres, potager...). Un retour à la terre plus qu'appréciable pour la planète et sa biodiversité !

Un petit coup de pouce grâce à du matériel à prix coûtant

Pour la quinzième année consécutive, IPALLE organise son « opération compost » qui permet d'acheter du matériel à composter à prix coûtant. Selon les quantités de déchets organiques et de déchets de jardin produits, deux types de systèmes à composter sont proposés à l'achat :

- Le fût de 280L et sa tige aératrice : 47 € ttc
- Le silo d'1m³ : 115 € ttc
- L'extension de silo d'1m³ : 91 € ttc
- Le Brass' compost pour aérer votre compost : 27 € ttc

Comment commander son matériel ?

Afin d'accéder à ce matériel à composter à prix coûtant, les citoyens doivent suivre un parcours en ligne disponible sur www.ipalle.be/action-compost-2024.

Le parcours consiste à visionner des petites vidéos explicatives sur le compostage à domicile et répondre à un quiz afin de tester vos connaissances de manière ludique.

Au terme du quiz, les participants seront renvoyés vers leur espace personnel accessible avec leur carte du recyparc. Ils pourront alors acheter et payer directement en ligne le matériel désiré tout en sélectionnant le recyparc de retrait. Le matériel acheté en ligne est ensuite à récupérer sur le recyparc sélectionné.

« L'opération compost 2024 » se tient uniquement en ligne, du 9 avril au 30 novembre 2024, sur www.ipalle.be et est ouverte uniquement aux habitants de Wallonie picarde, du Sud-Hainaut et de Lens.

INFORMATION IMPORTANTE **A PROPOS DES SACS POUBELLES GRATUITS**

Chaque exercice d'imposition donne droit à la délivrance de sacs poubelles gratuits.

Une personne isolée et/ ou second résident pourra venir enlever un rouleau de 10 sacs d'une contenance de 30 litres.

Les ménages (y compris avec 3 enfants et plus) ainsi que les indépendants bénéficieront d'un rouleau de 10 sacs d'une contenance de 60 litres.

Pour rappel, la date limite pour reprendre les sacs gratuits est le 30 décembre 2024.

Concernant les personnes résidant au parc résidentiel « Le Bosquet », les bons à valoir ont été crédités sur leur compte.

Une personne isolée et/ou second résident bénéficie d'un crédit de 5,00 € ; les ménages (y compris avec 3 enfants et plus) sont crédités d'un montant de 10,00 € et ce à la date du 1^{er} janvier.

POUR LA RECUPERATION DES SACS GRATUITS D'UNE AUTRE PERSONNE, le citoyen qui se présente à la commune doit être en possession de la CARTE D'IDENTITE OU D'UNE PHOTO/PHOTOCOPIE DE LA PERSONNE POUR QUI IL VIENT ENLEVER LE ROULEAU DE SACS GRATUITS !!!

DEUX PERMANENCES SONT ORGANISEES A L'ECOLE DE BOUSSU-LEZ-WALCOURT, LES 15/06/2024 ET 21/09/2024.

NOUVEAU !!!!!!! SACS POUBELLES DE 30 L A VENDRE

LE ROULEAU DE 10 SACS COÛTE 5 €

BUREAUX FERMES

Attention : depuis le 1^{er} janvier 2024, les bureaux de l'Administration communale sont fermés au public tous les jeudis après-midi.

LOGEMENT-TREMLIN

Un logement-tremplin situé rue des Ruelles à Vergnies sera disponible et remis en location cet été. Les logements tremplin sont prioritairement destinés à des jeunes qui ont l'intention de devenir propriétaires d'un bien dans l'entité de Froidchapelle.

Le bail est conclu pour une durée de 3 ans (durée estimée pour le temps de construction ou de recherche en vue d'une acquisition).

Renseignements : Madame Valérie DE BRUYN (060/45.91.53 ou patrimoine@commune-froidchapelle.be). Les candidatures écrites sont à adresser à Monsieur Alain VANDROMME, Bourgmestre, ou à Monsieur Stéphane DENIS, Directeur général.



DEMANDE DE PERMIS PROVISOIRE

- **Modèle valable 18 mois :**
 - De votre carte d'identité ou de votre titre de séjour ;
 - Le formulaire de réussite de l'examen théorique ;
 - Le certificat d'aptitude délivré par une école de conduite agréée ;
 - Une photo récente.
- **Modèle valable 36 mois :**
 - De votre carte d'identité ou de votre titre de séjour ;
 - Le formulaire de réussite de l'examen théorique complété et signé par le(s) guide(s) accompagné d'une copie, recto-verso, lisible du permis de conduire et de la carte d'identité du guide. Il n'est donc pas nécessaire qu'il se présente au guichet ;
 - Une photo récente.
- **Modèle 3, valable 1 an :**
 - De votre carte d'identité ou de votre titre de séjour ;
 - Le formulaire de réussite de l'examen théorique complété et signé par le(s) guide(s) (à l'exception de la catégorie A pour laquelle il n'y a pas de guide), accompagné d'une copie, recto-verso, lisible du permis de conduire et de la carte d'identité du guide. Il n'est donc pas nécessaire qu'il se présente au guichet ;
 - Le formulaire de réussite de l'école de conduite (uniquement pour la catégorie A) ;
 - Une sélection médicale (uniquement pour les catégories C et D) ;
 - Une photo récente

En fonction de la situation administrative, d'autres documents peuvent être demandés

Demande de Permis Définitif

- De votre carte d'identité ou de votre titre de séjour ;
- De l'ancien permis de conduire provisoire, en cas de réussite OU de l'ancien permis de conduire définitif, en cas de renouvellement OU de la déclaration de vol ;
- Le formulaire délivré par le centre d'examen après la réussite de l'examen pratique ;
- La sélection médicale délivrée par un centre d'examen agréé pour les catégories C et D ;
- Une photo récente.

En fonction de la situation administrative, d'autres documents peuvent être demandés

ATTENTION : les documents doivent être des originaux !

MyBike : la plateforme contre le vol de vélo

Après des mois d'anticipation, une nouvelle ère commence pour les cyclistes belges avec le lancement officiel de MyBike, une plateforme innovante conçue pour contrer le problème récurrent du vol de vélos. Cette initiative, désormais déployée à travers tout le pays, marque un tournant crucial dans la protection des biens des cyclistes et dans la promotion de la mobilité active.

Depuis le 23 avril, les cyclistes peuvent utiliser mybike.belgium.be, la plateforme d'enregistrement des vélos soutenue par l'état fédéral et les trois régions, permettant à tout citoyen belge d'enregistrer et d'identifier son vélo via un sticker pour réduire le risque de vol et de recel, ainsi que pour augmenter les chances de le retrouver en cas de vol.

MyBike vise à atteindre plusieurs objectifs clés : dissuasion, traçabilité, restitution et soutien à la mobilité active. Avec un registre unique, une plateforme en ligne accessible à tous les Belges et un système de collaboration Interfédérale, MyBike se positionne comme un outil indispensable pour protéger les biens des cyclistes et promouvoir une mobilité plus sûre et durable en Belgique.



Horaires de *la Maison de la Ruralité*

Lundi	Sur RDV
Mardi	Sur RDV
Mercredi	9h30 - 12h 13h - 17h
Jeudi	9h30 - 12h 13h - 16h
Vendredi	9h30 - 12h 13h - 16h

Vous souhaitez parler d'un projet? Vous souhaitez un renseignement?
Contactez-nous:

 maisondelaruralite@commune-froidchapelle.be

 060/24.13.62

 Place Albert 1er, n°32 - 6440 Froidchapelle



Exposition photo "L'Eau d'Heure"

Découvrez l'entité de Froidchapelle, ses lacs, ses barrages, sous tous ses angles!

**du 26 juin
au 19 juillet**



mercredis

9h - 12h & 13h - 17h

jeudis, vendredis

9h - 12h & 13h - 16h



Maison de la Ruralité

Place Albert 1er n°32
6440 Froidchapelle



**EXPOSITION PHOTO ORGANISÉE PAR LA MAISON DE LA RURALITÉ
EN COLLABORATION AVEC LES PHOTOGRAPHES DU CLUB PHOTO "L'OBTURAT'HEURE"**

Infos & renseignements: 060/24.13.62 ou
maisondelaruralite@commune-froidchapelle.be

"AQUARELLES"

À LA MAISON DE LA RURALITÉ - FROIDCHAPELLE

EXPO

15 MAI MERCREDI
AU JEUDI
19 JUIN VENDREDI

DE 9H30 À 12H
DE 13H À 16H

S' INITIER

à l'Aquarelle
avec **Cécile SOURIS!**

le **MERCREDI 19 JUIN**
De 13h30 à 17h00

OUVERT À TOUS!

Inscription & renseignements:
Maison de la Ruralité à Froidchapelle
Place Albert 1er n°32
6440 Froidchapelle
maisondelaruralite@commune-froidchapelle.be
060/24.13.62

GRATUIT!
SUR INSCRIPTION!

Merci
d'emporter
votre matériel
si vous en
possédez

LA BIBLIOTHÈQUE - LUDOTHÈQUE
& LA MAISON DE LA RURALITÉ
INVITENT LES ENFANTS AUX...

FÊTES DE LA MUSIQUE!

LE MERCREDI 3 JUILLET 2024

12H45 À 16H15:
RDV À LA MAISON DE LA RURALITÉ (=MDR)

2 GROUPES:
5-8ANS & 9-12ANS

Atelier musical
avec
Vioamne Musik
(MdR)
À confirmer!!!*

1 après-midi
=
3 activités
GRATUIT!

Goûter offert!
(MdR)

Bricolage
sur le thème de la
musique
avec Caro
(Bibli)

Atelier percussions
avec Djumanjy
(MdR)

INFOS & RÉSERVATIONS:
MAISONDELARURALITE@COMMUNE-FROIDCHAPELLE.BE
 060/24.13.62 OU DANS VOTRE BIBLIOTHÈQUE!

*Seront
remplacés
s'ils ne
savent pas
venir!

Au pavillon communautaire le "Trait d'Union"
PR "Le Bosquet" 197 - 6440 Froidchapelle

PETIT DÉJEUNER PAPOTE

Venez partager,
discuter, échanger
en toute
convivialité autour
d'un bon petit
déjeuner !



Chaque premier lundi du mois de 9h à 11h, nous vous proposons un petit déjeuner local, sain et équilibré dans un cadre convivial et accueillant

Gratuit et ouvert à tous les habitants de l'entité de Froidchapelle !



Bloquez les prochaines dates : 03/06, 01/07, 05/08

PLUS D'INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :
PCS (NOÉMIE) 0473/400.023
PHP (LOUISE) 0474/40.05.88
www.froidchapelle.be



SE RETROUVER, SE RENCONTRER,
DISCUTER, LE TEMPS D'UN APRÈS-MIDI

GOÛTER COMMUNAL DES AÎNÉS

GRATUIT

13 JUIN 2024
À 14 H 30

SALLE SAINT-REMI
GRAND-RUE 19 À
BOUSSU-LEZ-WALCOURT

OUVERT À TOUS LES
HABITANTS DE
L'ENTITÉ



DISTRIBUTION DES
BOÎTES JAUNES
"SENIOR FOCUS"



COVOITURAGE GRATUIT SUR
DEMANDE AVANT LE 10 JUIN AU
0473/400.023

VEUILLEZ CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE AU : 060/459145 OU
MARIELE.PINPIN@COMMUNE-FROIDCHAPELLE.BE



ESPACE GRATUIT DE PARTAGE, D'ENTRAÏDE ET DE
CONVIVIALITÉ : DONNER SANS VENDRE, PRENDRE SANS
ACHETER.

la Donnerie



RUE TERNE GILOT, 9 (CURE DE FROIDCHAPELLE)
6440 FROIDCHAPELLE

HORAIRE:
LE MARDI DE 10H À 12H & DE 13H À 16H
OU SUR RENDEZ-VOUS!
LE 1ER MARDI DU MOIS JUSQUE 18H
SAUF JUILLET ET AOUT.

NOUS ACCEPTONS VOS DON'S DURANT LES
PERMANENCES ET SUR RDV.

COVOITURAGE GRATUIT SUR DEMANDE !
(ENTITÉ DE FROIDCHAPELLE)



INFOS : PCS 0473/400.023
PHP 0474/40.05.88



VIENS T'AMUSER EN PLAINES



ÉTÉ 2024
DE 2,5 À 14 ANS

OUVERTURE
DES INSCRIPTIONS
LE 13 MARS
À 8H30



Elections du 9 juin 2024

Cette année, en fonction de votre adresse, deux bureaux accueilleront les électeurs à l'école communale de Boussu-lez-Walcourt et trois bureaux les recevront au Hall omnisports de Froidchapelle. Pour toute question relative aux élections, vous pouvez contacter le service dédié au 060/45.91.59 ou au 060/45.91.41.

OÙ ET QUAND ?

Regarde sur ta convocation pour trouver l'adresse de ton bureau de vote. Apporte ta convocation et ta pièce d'identité le 9 juin. Tu peux voter de 8h à 14h, ou jusqu'à 16h si ta commune vote électroniquement.

TU NE PEUX PAS Y ALLER ?

Tu es trop malade pour te rendre au bureau de vote ou en voyage à l'étranger le 9 juin ? Avec une procuration, quelqu'un d'autre peut voter à ta place. Tu trouveras comment faire sur pourquoijevote.be.

TU AS PERDU TA CONVOCATION ?

Cela peut arriver. Demande à ta commune une nouvelle convocation électorale. Tu peux le faire jusqu'au jour des élections.

POURQUOI TU NE PEUX PAS VOTER EN LIGNE ?

Il n'est pas possible de voter en ligne ou avec ton smartphone, car cela n'est pas encore sécurisé et anonyme.



9 JUIN

Le dimanche 9 juin, la Belgique va voter pour le Parlement européen, le Parlement fédéral, le Parlement flamand, le Parlement wallon, le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et le Parlement de la Communauté germanophone.

COMMENT CA SE PASSE ?

TU AS ENTRE 16 ET 17 ANS ?

Alors tu votes pour le Parlement européen.

TU AS 18 ANS OU PLUS ET RÉSIDES À BRUXELLES ?

Alors tu votes pour le Parlement européen, le Parlement fédéral et le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale. Si tu as choisi un candidat ou un parti néerlandophone pour le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, tu votes également pour les membres bruxellois du Parlement flamand.

TU AS 18 ANS OU PLUS ET RÉSIDES EN WALLONIE ?

Alors tu votes pour le Parlement européen, le Parlement fédéral et le Parlement wallon. Si tu habites dans une commune de la Communauté germanophone, alors tu votes également pour le Parlement de la Communauté germanophone.

TU AS 18 ANS OU PLUS ET RÉSIDES EN FLANDRES ?

Alors tu votes pour le Parlement flamand, le Parlement fédéral et le Parlement européen.

TU DOUTES DE TON IMPACT ?

Ça arrive et ce n'est pas grave. Douter est naturel. La politique peut être complexe parfois. Voter est important car ton choix contribue à déterminer qui siègera dans les parlements, et ce résultat doit être respecté. Ta voix représente aussi celle de ta génération. Si nous votons tous ensemble, nous avons un impact sur le résultat. Ensemble, nous faisons la différence.

COMMENT JE VOTE ?

Voter sur papier ou électroniquement ?

Tu ne peux pas choisir, cela dépend de la commune où tu habites.

AVEC UN CRAYON ET DU PAPIER

Tu recevras un bulletin de vote en papier dans ton bureau de vote. Utilise le crayon rouge dans l'isoloir pour faire ton choix.

- Voter pour un parti ?
Colorie le cercle en haut de la liste en rouge.
- Voter pour un ou plusieurs candidats d'un parti ?
Colorie le cercle à côté de leur nom en rouge.

VOTE ÉLECTRONIQUE

Au bureau de vote, tu recevras une carte. Insère-la dans l'ordinateur de vote et suis les étapes à l'écran. Confirme chaque choix à chaque fois.

ÉTAPE 1: Choisis un parti

Touche la zone de vote au-dessus du parti.
La liste du parti s'ouvrira.

ÉTAPE 2: Donne un vote de liste ou un vote nominatif.

- Tu souhaites juste voter pour le parti ?
Touche la zone de vote au-dessus de la liste du parti.
- Tu souhaites voter pour un ou plusieurs candidats d'un parti ?
Touche la zone de vote à côté de leur nom.

Pour plus d'infos sur comment voter, rends-toi sur pourquoijevote.be.

**PERMANENCES
DU GUICHET DE L'ÉNERGIE**

À LA MAISON DE LA RURALITÉ
PLACE ALBERT IER N°42,
6440 FROIDCHAPELLE

Conseils sur les prêts et les primes lors de construction ou de rénovation et sur la consommation énergétique:

Dans le cadre du projet POLLEC (Politique locale Énergie Climat), Le Guichet Énergie de Dinant-Philippeville vous propose des permanences:
le 2e jeudi du mois de 9h à 12h - sur RENDEZ-VOUS (071/66.24.80).

Conseils en isolation
Conseils en éne gpi
Conseils en primes et en prêts

Sur Rendez-Vous:
071/66.24.80
9h - 12h

11 avril 2024
13 juin 2024
12 septembre 2024
10 octobre 2024
14 novembre 2024

pollec
Froidchapelle
Wallonie
Le Guichet Énergie
Le Guichet Énergie

BARBECUE DE LA BARAQUE NEUVILLE A ERPION

Pour réserver, il suffit d'appeler le 060/45 91 45 pour réserver. Une affiche est réalisée, laquelle est envoyée ou remise aux occupants. Ceux-ci sont invités à la placer sur les lieux au minimum la veille. L'occupation est gratuite et les occupants doivent remettre les lieux en état et reprendre leurs déchets.

AGENDA

PLACE DE FROIDCHAPELLE EDITION 2024

BALADE GOURMANDE "LA MARCHÉ DES CHEFS".

- Des grands chefs de la région s'associent pour une expérience pédestre & culinaire hors du commun
- Distance 7.5km
- Départs de 10h à 12h
- 4 découvertes gustatives (Apéritif, Entrée, Plat, Dessert)
- Une organisation des Kiwanis Principauté de Chimay
- 45 euros / Adulte
- 20 euros / Enfant < 12 ans
- Réservation via paiement sur le compte BE71 4501 6325 4769

DIMANCHE 30 JUIN 2024

Au bénéfice du monde des enfants

Jeudi 6 juin à 14 h : randonnée vélo du Groupement des Aînés de Froidchapelle au départ du parking du RAveL.

Jeudi 13 juin à 14 h : jeux de cartes et de société du Groupement des Aînés de Froidchapelle à l'institut « L'Accueil ».

Jeudi 13 juin à 14 h 30 : goûter des aînés à la salle Saint-Remi de Boussu-lez-Walcourt.

Dimanche 16 juin : V.T.T. et marche des Long Fjeus. Parcours V.T.T. de 25, 37, 50 et 60 km. Pour les accompagnants ou autres sportifs, 2 marches de 5 et 10 kms. Inscriptions pour le V.T.T. : 7 €. Parking vélos, bike-wash, douches, bar, ravitos et bonne ambiance !

Le dicton du mois : *En juin, de trois habits n'en garde qu'un.*

Editeur responsable : Alain VANDROMME - bourgmestre - Place Albert Ier 38 - 6440 Froidchapelle





Le CPAS de FROIDCHAPELLE vous informe...

Rue de la Station, 83
6440 FROIDCHAPELLE
060/51.01.20 – 21 – 25 - 26 - 28

*Permanences sociales assurées SUR RENDEZ-VOUS : lundi, mercredi et vendredi de
8 h 30 à 11 h 30*



Permanences allocations de chauffage

Examine les demandes d'allocations de chauffage ("fonds mazout").

Les permanences sont assurées physiquement **sur rendez-vous** mais il vous est toujours possible d'adresser vos documents **par courrier ou par courriel** à l'adresse accueil@cpasfroidchapel.be.

Renseignements : 060/51.01.25.

Les prochains rendez-vous seront organisés : jeudi 30 mai, jeudi 6 juin, jeudi 20 juin.

Le fonds mazout fonctionne du 1er janvier au 31 décembre.

Vous vous chauffez via :

SOIT un combustible (gasoil de chauffage / gazpropane / pétrole) livré en grande quantité :

Un même montant de 0,14 €/litre sera accordé pour les factures de mazout dont le prix au litre est inférieur à 1,21 €. Au-delà de 1,21 €/litre, l'allocation pourra être majorée mais plafonnée à 0,20 €/litre.

Cette allocation est limitée à 1.500 litres (depuis le 01/01/2024) par an et par ménage résidant dans le même logement. Elle peut s'élever de 210 € à 300 € maximum pour 1.500 litres (en fonction du prix au litre).

SOIT un combustible (gasoil de chauffage/le pétrole lampant de type C) acheté en petite quantité à la pompe :

Il existe une allocation forfaitaire de 210 €.

Dans tous les cas, votre demande doit être impérativement introduite dans les 60 jours de la livraison/achat.

Echelonner le paiement de votre facture de mazout ? Pourquoi pas ?

Savez-vous que vous pouvez payer votre consommation de mazout par tranches ?

Pour cela, vous devez conclure un contrat avec l'un des négociants en combustibles apparaissant sur la liste du Service public fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie > <http://www.economie.fgov.be> > énergie > énergies non renouvelables > pétrole ou à consulter au CPAS).

Attention : des négociants en combustibles qui ne sont pas repris sur la liste précitée offrent, dans certaines circonstances, à leur clientèle la possibilité de payer par tranches la consommation annuelle estimée. Par conséquent, informez-vous auprès de votre fournisseur habituel !



Permanences juridiques

Elles sont assurées **sur rendez-vous**, en principe le **dernier vendredi de chaque mois entre 13 et 15h**, dans les **locaux du CPAS**, par maître **Elisabeth ROOBROECK**, avocate du barreau de Charleroi.

Ce service est gratuit et accessible à tous pour des conseils en matière de baux, divorces, droits parentaux, droits des biens, demandes d'avocat en aide juridique ("pro deo").

Prochaines permanences de premiers conseils juridiques : **vendredi 31 mai et vendredi 28 juin.**



Permanences médiation de dettes

Elles sont assurées dans les **locaux du CPAS** à Froidchapelle, en principe le premier lundi de chaque mois.
De 13h à 15h, sur rendez-vous, et sur base d'un dossier préalable auprès du service social du CPAS.

Prochaine permanence de médiation de dettes : **lundi 3 juin.**



Permanences des écrivains publics

Sur rendez-vous au 060/21/51.01.25 (service gratuit et confidentiel)

Ils vous aident à comprendre et rédige avec vous :

- Les documents administratifs, juridiques, fiscaux ou autres ;
- Les courriers personnels ;
- Les documents, curriculum vitae, lettres ;
- Les réécritures et corrections de vos rapports, travaux de fin d'étude (orthographe, tournures de phrases, syntaxe, accords...) ;
- Les récits de vie ;
- Les démarches citoyennes individuelles ou collectives (pétitions, médiations).

« *J'écris pour vous avec vous* ». Une invitation à l'adresse de tous ceux qui pour des raisons variables sont brouillés avec l'écrit. D'après des études récentes, ils seraient nombreux : entre 10 et 15 % de la population, dans la Botte du Hainaut comme dans le reste de la Belgique. Depuis quelques années, on voit fleurir des permanences d'Ecrivains Publics un peu partout : dans les CPAS, les Administrations communales, les bibliothèques, les prisons, les homes pour personnes âgées...

Des documents administratifs ou juridiques difficiles à comprendre, des formulaires à remplir, un dossier à remplir, une lettre à écrire, les demandes sont multiples, les besoins bien plus grands qu'on ne l'imagine.



Projet solidaire de potager partagé

Envie de participer à un projet solidaire de potager partagé ?

Le CPAS a un petit terrain au centre de Froidchapelle qu'il peut mettre à disposition de bénévoles pour un projet de potager partagé.

Si vous êtes intéressés de participer à un collectif de citoyens partageant le fruit de leurs cultures (entre eux ou avec l'association distribuant des colis alimentaires – A.S.B.L. Echange), vous pouvez contacter le CPAS !



Participation à des activités culturelles

Si vous souhaitez participer à des activités culturelles (pièces de théâtre, concerts, spectacles, ...) conventionnées « article 27 » et que vous ne bénéficiez pas de revenus suffisants, vous pouvez vous adresser au service social du CPAS qui réalisera une enquête sociale pour une éventuelle intervention financière dans le coût de ces activités.



Guidance énergétique

Guidance : mesures à prendre pour réaliser des économies d'énergie

Aide sociale : dans le cadre de la fourniture d'énergie

Aide financière : fonds social de l'eau, fonds énergie, allocation de chauffage, opération Mebar

Sur rendez-vous au 060/51.01.25

Christine GOVOERTS, présidente ad intérim